Le coin des écoliers

<u>Rentrée scolaire 2015/2016</u> :

Ecole de Grandfontaine :

- Classe de M. Dubau : 8 élèves de CM1 + 13 élèves de CM2 = 21 élèves.
- Classe de M. Sperandio : 8 élèves de CM1 + 13 élèves de CM2 = 21 élèves.

17 élèves (4 CP, 6 CE1 et 7 CE2) se rendront à l'école de Schirmeck.

Le RPI Schirmeck-Grandfontaine totalisera 247 élèves répartis sur 12 classes. Le nombre d'élèves par classe varie de 21 à 27 élèves (13 élèves en CLIS).

Le jeudi 4 juin, les enfants de l'école de Grandfontaine se sont rendus à Strasbourg au Centre d'Information sur les Institutions Européennes. L'animateur nous a présentés l'histoire de la construction de l'Union Européenne et la différence entre l'Europe (le continent) et l'U.E (les pays liés économiquement avec une monnaie commune, l'euro). Nous avons appris qu'actuellement l'U.E compte 28 pays. Nous avons terminé l'exposé par un quiz. La meilleure équipe a gagné un diplôme.

L'après midi nous sommes allés sur le Rhin, à Gambsheim. Nous avons été accueillis par Patrick, de l'association Rhin – Saumon. A l'extérieur nous avons découvert la passe à poissons qui est constituée de plusieurs marches où passe un puissant courant. A l'intérieur, derrière de grandes vitres, nous avons observé quelques barbeaux qui empruntaient cette passe.

Ce fut une journée riche en informations et en découvertes.

Classe de découverte CM1/CM2 XONRUPT

Du 11 au 15 mai 2015, 17 élèves de la CM1/CM2 de l'école de Grandfontaine ont profité d'une classe de découverte à dominante sportive à Xonrupt-Longemer, au centre des Jonquilles.

Pour la plupart, ce fut l'occasion de découvrir et pratiquer pour la première fois l'acro-branche, le nautisme (voile sur le Lac), la course d'orientation, la randonnée sur les crêtes vosgiennes et le VTT en pleine nature, encadrés par des professionnels confirmés.

Le beau temps était de la partie et rien n'est venu gâcher un séjour très bien rempli, dans un cadre verdoyant.

IMPORTANT : RECENSEMENT DES JEUNES DE PLUS DE 16 ANS

Le recensement des jeunes à la mairie est obligatoire entre le jour du 16e anniversaire et la fin du 3e mois suivant (pièce à fournir : le livret de famille).
L'attestation de recensement est indispensable pour s'inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC… et même au permis de conduire).

LE "SANS SOUCI"

Le ″Sans Souci″ vers 1950.

Ça vous dit quelque chose ? Les natifs de Grandfontaine répondront oui et les autres non. Tout simplement parce qu'en 1970, le 29 novembre, le bâtiment succombait aux flammes.

En effet, ce jour là vers 2 heures du matin, la sirène de Schirmeck déchire le silence de la nuit : « le Sans Souci est en feu ». Les pompiers seront en place 20 minutes plus tard. Deux lances mises aussitôt en action s'attaquèrent aux flammes qui déjà s'échappaient des fenêtres ; mais un cri va couvrir le bruit de la motopompe : « Bernard est resté dedans ».

Ce Bernard est l'un des ouvriers d'une entreprise en pension à l'hôtel et engagée pour effectuer des travaux routiers au titre de l'Office National des Forêts. L'adjudant Schaumasse du corps des Sapeurs Pompiers pénètre dans le bâtiment et en ressort assez rapidement : la fumée est insupportable.

Entre temps, les gendarmes de Schirmeck et les pompiers de Grandfontaine sont venus prêter main-forte ; le lieutenant responsable de la brigade appellera aussitôt les centres de Saâles et Molsheim – il est 2 heures 30.

Les flammes ont doublé d'intensité et à un moment tout craque. C'est à ce même moment comme par hasard que la motopompe fausse compagnie. Il n'y a plus d'eau, elle tourne à vide et le brasier est devenu impénétrable. Pourtant quelques hommes essaieront d'entrer dans la maison ; ils reculeront presque aussitôt. Alors Monsieur François Hilpert, le propriétaire, demandera de laisser tout brûler en suppliant de sauver les ouvriers. C'est à ce moment là que l'on s'aperçoit qu'il n'y a pas une mais deux personnes qui manquent à l'appel et qu'il s'agit de Roger Barbaux.

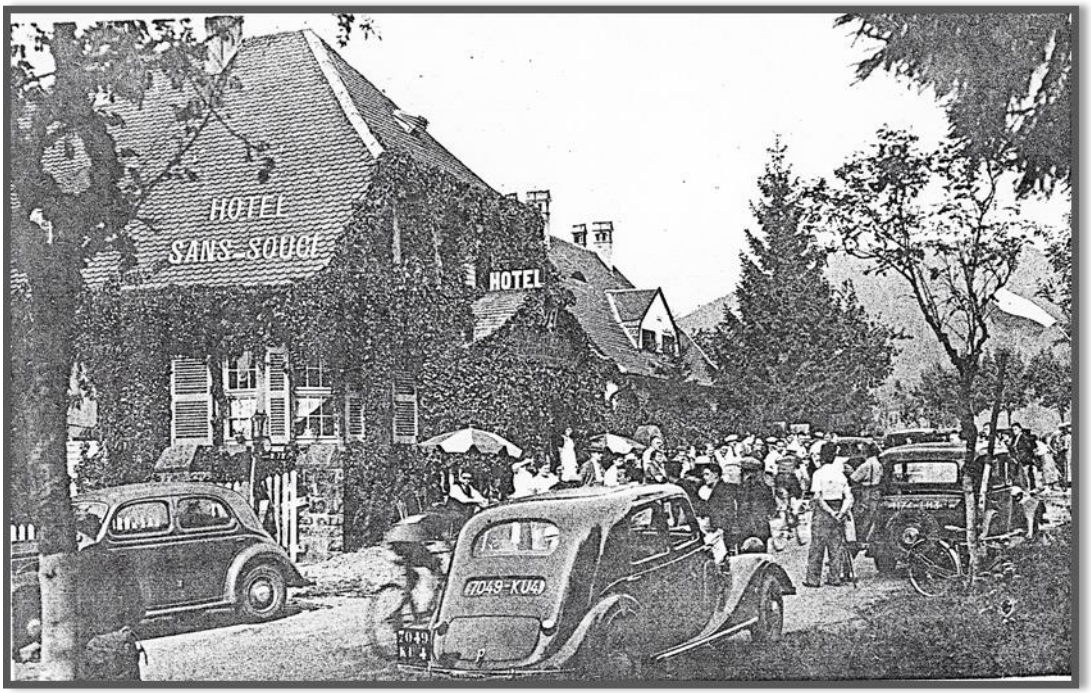

Le ″Sans Souci″ à la Belle Epoque.

Les sapeurs pompiers de Saâles et Molsheim arrivent, l'eau avec, et les lances vont à nouveau attaquer les flammes. Il est un peu plus de 3 heures quand les secours de Saint-Dié – Senones et Raon l'Etape vont venir grossir l'effectif des hommes en action. Ils ont fait vite, très vite. Le sous-préfet de Molsheim est aussi sur les lieux au milieu des 80 hommes auxquels ceux de Villé sont venus s'ajouter.

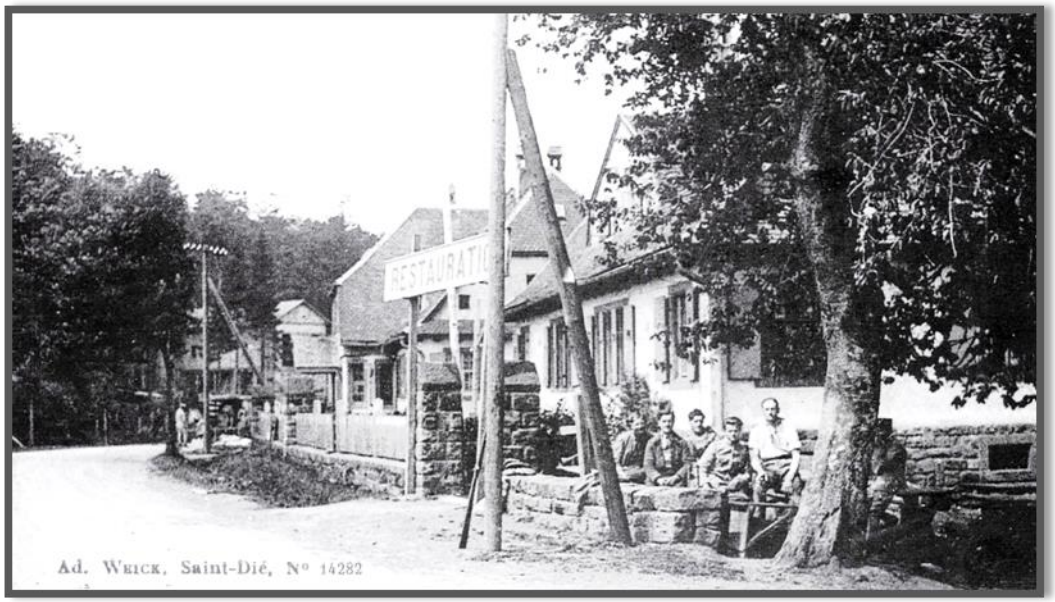

Le ″Sans Souci″ en 1970 pendant l'annexion. En arrière plan, la station de départ du téléphérique vers le col de l'Engin.

Le Sans Souci hélas est perdu. Sa construction en bois ne pouvait guère laisser d'espoir. A 4 heures 30 quelques sapeurs peuvent enfin s'engager au milieu des débris. Près de l'entrée, le corps brûlé et diminué de Bernard Mougenot gît – celui de Roger Barbaux sera retrouvé à 7 heures 45.
Le Sans Souci n'est plus – Monsieur Hilpert et son épouse ont tout perdu : « qu'importe dirent-ils ; cela ne fait rien d'avoir tout perdu si au moins ces deux hommes avaient pu être sauvés ».

Le ″Sans Souci″ lorsqu'il était poste de douane.

La mort d'hommes entraîna naturellement l'ouverture d'une enquête et selon les propos recueillis « les deux hommes devaient être déjà morts au moment où les gendarmes arrivèrent sur les lieux ». Quant aux moyens dont les secours disposaient, il apparut que la bouche d'incendie existante se trouvait à environ un kilomètre de l'hôtel. Mais non seulement elle était trop éloignée, elle manquait également de débit.

Le Sans souci, tout le monde n'en avait pas entendu parler en 1970 mais du manque d'eau sur la plate-forme il en a été largement question ces derniers temps. 45 ans après un incendie qui avait donné l'alerte la question avait sûrement eu le temps de mûrir dans les cartons. Mais la seule référence que j'ai pu relever à ce sujet date du 19/12/1970, elle est inscrite dans le registre des délibérations : « Les pompiers ayant participé aux travaux lors de l'incendie de l'hôtel ″Sans Souci″ seront indemnisés pour la perte de salaire subie, selon les tarifs en vigueur à savoir : (rien de plus) ». C'était apparemment, le plus important.

Paul Loison.

Adaptation d'un article publié dans l'Essor en 1988 suite à celui paru dans les DNA en 1970.

La vie associative

Le Théâtre Multicolore

Théâtre à Grandfontaine : **"On a volé mon bébé"**

Pour les 20 ans du Théâtre Multicolore, la Troupe a repris l'une de ses premières pièces qui sera jouée à la salle des Fêtes :

les vendredi 26 juin, samedi 27 juin à 20h30 et dimanche 28 juin à 15h30

Comme d'habitude, l'entrée est libre avec plateau.

Georges de la Challume a t-il bien fait de se poser dans ce patelin avec sa Montgolfière ? Car un bébé a été enlevé et Fée Nomène, la voyante, a une piste. Sa boule lui a tout dit. Mystère autour de cet enlèvement et rebondissements vont amener le spectateur à découvrir un spectacle hilarant et plein de surprises. Une bonne raison de venir pour savoir si le bébé va être retrouvé. Monsieur le Préfet n'a qu'à bien se tenir. D'ailleurs, il est invité.

La Troupe démarrera sa nouvelle pièce en septembre : une année pour écrire et la suivante pour jouer. Avis aux amateurs.
Contact : nanou.parent@laposte.net

"A l'abord'arts"

Appel pour la Paix au Mémorial d'Alsace Moselle à Schirmeck du **11 au 27 septembre** : notre association "A l'abord'Arts" dont le but est de manifester une conscience de société, se compose d'artistes humanistes. Elle est déjà intervenue dans le cadre de la Paix en 2006 au Mémorial, en 2012 à Wisches, en 2013 à Schirmeck, en 2014 au temple de Rothau. Les artistes ont imaginé des œuvres dans lesquelles le public a pu partager des pensées de Paix. Cette fois-ci encore, musiciens, danseurs, conteurs, chanteurs, peintre ou sculpteurs, etc.... nous allons investir les locaux du Mémorial, lieu porteur de mémoire. Trois week-ends et trois jeudis dans la période proposée. La Paix n'a pas de frontière, et plus encore aujourd'hui, y travailler devient une priorité. Un programme sera diffusé début septembre.

INFOS PRATIQUES

Elections régionales

En France, les élections régionales permettent d'élire les conseils régionaux, assemblées délibérantes des régions. Depuis 1986, elles ont lieu au suffrage universel direct et, depuis les élections de 2004 dans le cadre d'un scrutin proportionnel de liste à deux tours avec prime majoritaire.

Les élections régionales ont lieu au mois de mars tous les six ans, à l'exception des élections de 2015 qui ont été décalées en décembre. Date des élections : **06 décembre 2015 pour le 1er tour et 13 décembre 2015 pour le 2e tour.**

Autorisations d'urbanisme : prolongation des délais de validité

Le décret n° 2014-1661 prévoit de déroger, transitoirement, aux articles R 424-17 et R 424-18 du Code de l'urbanisme, afin de porter de 2 à 3 ans, prorogeable 1 an, le délai de validité des autorisations d'urbanisme. S'agissant des autorisations d'urbanisme en cours de validité à la date de publication du décret et ayant fait l'objet d'une prorogation avant cette date, la date de péremption de la décision est toutefois repoussée d'une seule année.

Les nouvelles dispositions sont donc applicables aux autorisations en cours et à celles qui interviendront tout au long de l'année 2015 jusqu'au 31 décembre inclus.

Pour information, la commune de GRANDFONTAINE n'instruit plus les demandes d'urbanisme à la DDT mais au SDAUH (services du conseil départemental). Notre instructrice peut se déplacer pour toute question pour un permis de construire.

RAPPEL : Prolongation des durées de validité des cartes d'identité

Pour demander une carte d'identité, il faut se rendre à la mairie avec les pièces justificatives nécessaires qui dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, possession (ou non) d'un passeport...

La carte d'identité d'une personne majeure est valable **15 ans et non plus 10 ans**, celle d'un enfant mineur est par contre toujours valable 10 ans. Exemple : Si votre carte d'identité est périmée le 01/06/2015, elle est en réalité valable jusqu'en 2020. Aucune modification n'est à apporter.

Si vous vous déplacez dans un pays de l'UE, la mairie peut vous fournir un justificatif traduit dans la langue de votre destination.
Si vous partez dans un pays hors UE, pour le renouvellement de votre carte périmée, il nous faudra un justificatif de votre agence de voyage.

Pour toute question relative à ce sujet, vous pouvez contacter la mairie.

INFOS MAIRIE

Permanences de la mairie durant les congés d'été

- **Jusqu'au 24 juillet inclus,** la mairie sera ouverte aux jours et heures habituels :

Lundi de 8h à 12h et de 13 à 19h
Mercredi de 8h à 12h
Vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h

- **Du 27 juillet au 14 août 2015 inclus :**

Une permanence sera assurée le lundi et le vendredi de 16h à 18h.

Site internet de GRANDFONTAINE www.grandfontaine-donon.fr

Nouveauté ! **Le site web de GRANDFONTAINE a été adapté pour être accessible au smartphone et aux tablettes. Le maximum d'informations concernant les travaux sont régulièrement mises à jour ainsi que la vie quotidienne de la commune.**

Objets trouvés :
Des clés (de voiture…) ramassées dans la rue et à la salle des fêtes ont été déposées à la mairie. Pensez à venir les récupérer.

NOUVEAUX HABITANTS

Bienvenue à :

Rue des Hauts-Fourneaux :
Carlos et Trinité GOMES
et leurs enfants Marianne, Antoni, Raphaël, Franck et Thomas

Calendrier des manifestations

Samedi 13 juillet en soirée	Fête Nationale – Dépôt de gerbe au monument aux morts
Dimanche 20 septembre après-midi	Journées du patrimoine – Ouverture partielle de la mine et du musée – Sentier minier
Vendredi 25 septembre à 20h	Réunion publique à la Salle des Fêtes
Dimanche 4 octobre après-midi	Concours de belote à la salle des fêtes organisé par la paroisse
Dimanche 11 octobre à 17h	Concert Chamade à l'église de Grandfontaine
Mardi 10 novembre en soirée	Armistice 1914-1918 – Cérémonie au monument aux morts
Dimanche 29 novembre à 12h	Fête de Noël des aînés
Dimanche 6 et 13 décembre	Elections régionales

Photos : Bernard Gewinner
Paul Loison
Andrée Philbert
Ecole de Grandfontaine